

Pôle hospitalier

La création de l'Hôpital Public-Privé du Pays Voironnais et d'une voirie d'intérêt communautaire font l'objet d'une nouvelle démarche de participation citoyenne, menée conjointement par la Communauté du Pays Voironnais, le Conseil Départemental de l'Isère et l'hôpital de Voiron.



Le contexte

La Communauté du Pays Voironnais et la ville de Voiron souhaitent conserver un pôle hospitalier sur Voiron afin notamment de répondre au besoin croissant de santé de la population et éviter les déplacements vers les autres pôles, éloignés en temps et en distance, et parfois difficile d'accès.

S'agissant de la création du pôle hospitalier :

Le bâtiment de l'hôpital actuel est vétuste, l'équipement est saturé et enclavé. Il nécessite une relocalisation.

Le secteur des marteaux sur Voiron est identifié pour accueillir ce nouvel équipement. Proche d'infrastructures routières rapides et non saturées, permettant une desserte facile et rapide de l'ensemble du bassin Voironnais, l'espace retenu permet l'implantation d'un nouvel équipement adapté aux besoins.

C'est le centre hospitalier de Voiron qui porte ce dossier.

S'agissant de la création des voiries d'accès au nouveau pôle hospitalier :

La voirie à créer, d'intérêt communautaire, se situe entre la RD 1075 et la RD 1076.

C'est la Communauté du Pays Voironnais et le Conseil Départemental de l'Isère qui portent ce dossier.

[Découvrir le projet de pôle hospitalier en vidéo](#)

Infos chantier

[Lettre info chantier n°1 - fev 2017](#)

[Lettre info chantier n°2 - juin 2017](#)

+ EN SAVOIR PLUS

- > [Rapport des Commissaires enquêteurs](#)
- > [Conclusion des Commissaires enquêteurs](#)

> La participation citoyenne

Commentaires (5)

Posté le 04-03-2016 à 10:45 par Pays Voironnais

Monsieur,

Nous avons bien pris note de votre question.

Nous vous informons que dossier de DUP relatif au projet de pôle hospitalier public-privé du Voironnais et d'une voirie d'intérêt communautaire raccordée à un nouveau giratoire sur la RD 1076, sera mis en enquête publique courant juin 2016.

Dans ce dossier, vous trouverez notamment des précisions concernant la vocation et l'usage de la future voirie ainsi que son principe d'aménagement.

Nous vous invitons également à consigner vos commentaires dans les registres qui seront mis à la disposition

du public à l'occasion de cette enquête publique ou à rencontrer le Commissaire enquêteur à l'occasion des permanences qui seront mises en place.

Posté le 19-02-2016 à 15:13 par Thibaut Thibaut

Qu'est-il prévu pour que la future voie aménagée ne soit pas empruntée par n'importe quel automobiliste voulant traverser Voiron mais exclusivement par les riverain et les véhicules se rendant à l'hôpital? En effet, on peut penser au vu de sa configuration et des grands axes sur lesquelles elle débouche, que cette voie va être emprunté par de nombreux automobilistes voulant traverser Voiron, au détriment des véhicules hospitaliers.

Posté le 23-11-2015 à 14:05 par Ezan Ezan

En voile assez ! pendant que les uns tinarlveat au re9tablissement de la commune, font des travaux, mettent en œuvre des projets. Une poigne9e de personne mene9e par un dissident qui n'a pas obtenu le poste qu'il convoitait, salit les uns, malme8ne les autres, porte plainte pour un oui ou pour un non, et discre9dite l'action mene9e depuis pre8s de 2 ans. Pendant que tout le monde travaille et essaie de be2tir l'avenir, l'opposition, au lieu de proposer, s'attache e0 calomnier dans le but de de9truire, de freiner, de bloquer, vilipender les uns et les autres. Heureusement que l'e9quipe municipale n'a pas perdu de temps e0 re9pondre e0 ses attaques infonde9es et qu'elle a continue9 e0 travailler pour mener e0 bien le programme pour lequel elle a e9te9 e9lue. Mais, vous avez raison, maintenant cela suffit, ce sera e0 la Justice de trancher, et comme je crois en la Justice de mon pays, je sais qu'elle tranchera dans le bon sens. Mon seul regret, maintenant que je travaille avec vous, c'est de ne pas vous avoir rejoint plus tf4t.>

Posté le 21-01-2015 à 16:57 par Pays Voironnais

Monsieur,

Nous vous remercions pour cette remarque pertinente qui fait l'objet d'un débat en interne.

Nous sommes en train d'étudier la faisabilité d'une voirie permettant de pallier à cette déconnexion et de maintenir le lien de ce hameau avec le centre ville.

Nous vous précisons que vos remarques seront intégrées aux autres remarques émises par la population sur le projet et seront prises en compte si cela est possible dans la définition du projet à l'issue du bilan de la concertation qui est en cours depuis le 20/01/15.

Posté le 14-01-2015 à 09:39 par JMB BUTTIN Jean-Marc

Le projet prévoit la déconnexion des rues de Belledonne et de la Chartreuse d'avec la RD 1075 (Avenue de Verdun). Un virage doit être aménagé à l'intersection de ces deux rues. Le hameau du début de l'actuelle rue de la Chartreuse se trouvera ainsi relégué au fond d'une voie sans issue de plus de un kilomètre et à plus de deux kilomètres du futur carrefour C3, dont il se situe aujourd'hui à moins de deux cents mètres.

L'accès à ce hameau se fera par l'unique rue de Belledonne, étroite et inconmode, sur laquelle, en son début, deux véhicules ne peuvent pas se croiser. Le virage sera sans doute impraticable en certaines périodes hivernales de l'année. Les service d'urgence et de secours et plus généralement les services publics auront parfois l'impossibilité d'accès, notamment en cas d'incendie au cœur du hameau (voir en l'espèce les conclusions relatives à un récent sinistre survenu en décembre 2014).

Le futur carrefour C2 (accès à l'hôpital et à la future voirie) se situera à moins de cent mètres du hameau. Pourquoi ne pas prévoir le raccordement du hameau au niveau de ce carrefour, afin d'éviter son isolement du centre ville et sa relégation en fond d'impasse?

Jean-Marc BUTTIN 0679838043 15, rue de la Chartreuse 38500 VOIRON Courrier: 17 avenue Stalingrad 38340 VOREPPE

[Ajouter un commenta](#)

Choisir un avatar :



Pseudonyme : *(obligatoire)*

Nom / Prénom :

Saisir le code : *(obligatoire)*



Si vous n'arrivez pas à lire ce texte, cliquez ici pour en afficher un autre.

Adresse e-mail :

Commentaire : *(obligatoire)*

Effacer

Envoyer

40 rue Mansieux
cs 80363
38216 Voiron cedex
Lundi - vendredi : 8h-12h / 13h30-18h
Tél : 04 76 93 17 71

<http://www.psyprotonois.com/les-projets-en-concertation/pole-hospitalier-706.html>